Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 54 (1959)
Heft: 1-fr

Buchbesprechung: Bibliographie
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans les Grisons. Une votation malheureuse

Il y a vingt ans, les ligues romanches étaient toutes à la joie et sonnaient les cloches pour fêter la décision prise par le peuple suisse, à une imposante majorité, de placer la langue rétoromane comme quatrième langue nationale sous la protection de la Constitution fédérale. Cette décision était une expression de sympathie pour la petite minorité rétoromane et en même temps une preuve de maturité politique. Si, de l'autre côté des frontières, on pouvait opprimer les minorités linguistiques, on était au moins prêt de ce côté à leur accorder des droits et à appuyer leur maintien.

Le 1er mars 1959 le peuple grison a été mis à l'épreuve. Pour protéger leur langue et leur culture, les Rétoromans ont constitué la «Lia Rumantscha», qui, animée d'un haut idéalisme, s'acquitte de son travail avec succès. La Confédération l'a elle-même reconnu, et les Chambres fédérales étaient prêtes à accorder dorénavant un subside annuel de 100.000 francs à la Lia Rumantscha, à la condition que le Canton, c'est-à-dire le peuple grison, participe pour 80.000 francs. Mais la votation donna un résultat négatif: alors que 10.199 électeurs votaient oui, 10.427 mettaient un non dans l'urne. Il aurait suffi de convertir 115 des rejetants pour sauver le projet.

Ce 1er mars est bien le jour le plus amer dans la vie et le travail de nos amis des ligues grisonnes; il est même doublement amer pour eux de devoir constater que, même dans quelques districts purement romanches, le nombre des nigauds, des avares et des ronchonneurs a été honteusement élevé. Tous les partis, tous les journaux avaient appuyé le projet; l'acceptation paraissait si certaine qu'on avait engagé de bonne foi la Lia Rumantscha à économiser son argent et à ne pas faire des frais élevés pour gagner la faveur des électeurs. Et maintenant la voilà abandonnée par ses propres gens, tout en ayant à ses côtés près de la moitié du peuple. Avec une meilleure entente, les Rétoromans auraient facilement obtenu la victoire. Mais certains en voulaient à la Lia Rumantscha pour quelque menue question de langue ou pour une divergence d'opinion; ils s'accordèrent le plaisir de voter non; ils ne se doutaient pas que l'affaire tournerait mal, et que les Grisons seraient ainsi privés du subside que leur destinait la Confédération.

Le peuple suisse a été déçu et attristé par le résultat du vote populaire. Le Heimatschutz aussi, qui avait largement soutenu la Lia Rumantscha avec ses fonds, se sent touché, pour ne pas dire plus. Il ne voit qu'une explication à ce fait déplorable: la majorité rejetante n'a évidemment pas compris l'importance du vote du 1er mars 1959 pour le prestige de toute la Suisse. Espérons que l'occasion s'offrira à elle, un jour pas trop lointain, de réparer l'erreur commise.

Que celui qui voudrait mieux saisir les dessous de cette lamentable votation lise dans la Gazette de Zurich du 14 mars l'article de M. N. Biert intitulé *Rätoromanische Gewissenserforschung*. Nous n'avons rien à y ajouter.

E. L.

Bibliographie

Collection «Trésors de mon pays»

Saint-Imier et le vallon d'Erguel

par Roger-Louis Junod – photographies Jacques Thévoz.

Les trésors de notre pays sont faits de la diversité de nos régions, mais les éditeurs du Griffon montrent pour le Jura une prédilection marquée. Partis de Delémont, Porrentruy et St-Ursanne avec leurs premières publications, ils nous ramènent après des incursions à travers toute la Suisse romande dans le Jura bernois, à la recherche de trésors inconnus.

Bien des voyageurs n'ont vu ce pays avec ses villages à demi paysans, à demi industriels, que de l'extérieur, à travers les vitres d'un wagon et donnent volontiers raison à Ramuz, qui les compare à des espèces de fausses banlieues: ils ont chaque fois, selon lui, l'air d'annoncer une ville; mais le train passe, il a traversé cette banlieue, il en sort – il n'y avait pas de ville!

Roger-Louis Junod nous invite à nous arrêter pour mieux comprendre ce coin de pays, où le soleil se lève tard et se couche tôt et où les montagnes paraissent avoir emprisonné à jamais des nuages immobiles. Et le chasseur d'images nous convie lui aussi avec une pointe de malice à contempler le village dessiné à la règle cran tire-lignes, comme une pièce de mécanique, que surmonte la bande sombre des forêts de sapins. L'industrie horlogère y a apporté depuis un siècle et demi une prospérité dont les habitants sont plus fiers que de quelques rares vestiges du passé historique: les ruines du Château d'Erguel et la Tour Saint-Martin avec ses fenêtres romanes.

F. Gampert.

Moutier

Texte et photos de Jean Chausse.

N'est-ce pas une gageure de vouloir élever au rang d'un des «trésors de mon pays» un site qui, de l'aveu même de Jean Chausse, paraît rébarbatif à beaucoup de visiteurs?

Passons sur l'éloge, sans doute mérité, des qualités du Prévôtois, habitant de Moutier.

Les vues à vol d'oiseau qui nous montrent dans la courbe d'une voie ferrée des constructions disparates, éparpillées dans un désordre qui n'a rien de pittoresque, ne nous apportent pas de la localité une idée plus avantageuse que l'image fugitive encadrée dans la vitre du wagon de chemin de fer. Que ces bâtisses du début du siècle nous soient présentées dans les frondaisons de l'été ou sous la neige, l'art du photographe ne parvient pas à cacher la médiocrité de leur architecture. Dans les nouveaux quartiers, l'implantation rigide et monotone d'immeubles à logements multiples a remplacé le désordre des constructions édifiées naguère; mais s'agit-il vraiment d'un progrès?

Profitant de la haute conjoncture, Moutier a complété son équipement par la construction d'écoles, de bâtiments pour les œuvres catholiques et protestantes, par l'aménagement d'une piscine et de terrains de sports.

Enfin l'auteur de ce fascicule nous invite à parcourir les environs et plus particulièrement les gorges que Gœthe avait découvertes avant Bædeker et Michelin; et c'est peut-être au fond des gorges que gît le trésor de ce pays!

F. Gampert.